

Révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été arrêté lors du Conseil Municipal du 26 septembre dernier. Il a également permis de tirer le bilan de la concertation publique, qui s'est achevée le même jour.

Le dossier du PLU arrêté est désormais disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville, au service urbanisme.

Les prochaines étapes incluent l'organisation de l'enquête publique, qui devrait se dérouler durant environ 30 jours, en mars-avril 2025. L'approbation définitive du PLU est prévue pour l'été 2025.

Le Plan Local d'Urbanisme définit le projet global d'aménagement de la commune. Afin de maîtriser l'occupation des sols et de renforcer la préservation de l'écosystème et la biodiversité, il convient de mener une réflexion globale sur le PLU et ses enjeux.



La révision du PLU poursuit les objectifs suivants :

- Disposer d'un document d'urbanisme qui prenne en considération les dernières évolutions législatives et réglementaires ;
- Adapter le règlement écrit et le plan de zonage pour prendre en compte les évolutions de la commune ;
- Prendre en compte les objectifs de mixité sociale ;
- Renforcer et adapter l'offre en équipements publics et services ;
- Maintenir une ville dynamique et attractive ;
- Sanctuariser les espaces à protéger pour maîtriser l'urbanisation ;
- Assurer l'équilibre entre les espaces urbains, agricoles et naturels ;
- Préserver le cadre de vie pour œuvrer en faveur du « bien vivre ensemble ».

Cette révision du PLU a fait l'objet d'une concertation avec le public, dans les conditions suivantes :

- Des réunions publiques, ont été organisées afin de présenter le projet de PLU.
- L'ensemble des informations est mis à disposition sur le site internet de la commune. Des panneaux de présentation sont également réalisés.

Depuis le mois de janvier 2022, les élus ont travaillé durant quatre ateliers afin d'appréhender les questions et enjeux autour de la révision du plan local d'urbanisme (PLU).

Ces réunions étaient organisées autour de quatre thématiques :

- Le patrimoine bâti
- La Trame Verte / Trame Bleue - paysages

- L'économie, l'équipement, la mobilité
- L'habitat/foncier

Une réunion publique a été organisée le 16 mai 2023 afin de faire un point sur l'état d'avancement de la procédure de révision du PLU prescrite en décembre 2020. Lors de ce rendez-vous, le diagnostic socio-économique de la commune ainsi que l'état initial de l'environnement ont été présentés. La municipalité a également exposé les orientations de son projet d'aménagement et de développement durables. Ces éléments permettront par la suite de mener les réflexions permettant de rédiger les orientations d'aménagement et de programmation du PLU ainsi que le règlement écrit et graphique (plan de zonage).

Concernant le PADD, ce dernier a été débattu lors de la séance du Conseil municipal du 29 juin 2023. Le 12 décembre 2023, une seconde réunion publique a eu lieu, afin de présenter les OAP du PLU. Au 1er trimestre 2024 le projet de règlement graphique (plan de zonage) et du règlement écrit a été présenté.

Le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été arrêté lors du Conseil Municipal du 26 septembre dernier. Il a par la même occasion tiré le bilan de la concertation publique, qui s'est achevée le jour même, clôturant ainsi cette phase importante de dialogue avec les habitants. Le dossier complet du PLU arrêté est dès à présent disponible en consultation au service urbanisme de l'Hôtel de Ville.

Vous pouvez également consulter les pièces du projet de PLU arrêté ci-dessous.

Il est précisé que ces documents sont destinés à être consultés, la phase de concertation publique étant désormais achevée. Toute éventuelle observation ou remarque sur le dossier pourront être formulées et recueillies lors de l'enquête publique qui sera organisée courant mars/avril.

Certaines annexes ne sont pas consultables en ligne, vous pouvez les consulter directement au service urbanisme, à l'Hôtel de ville.

Documents

[20_04_05 Revision du PLU](#)

[Révision du plan local d'urbanisme - mai 2023](#)

[Révision du PLU - OAP Décembre 2023](#)

[PADD : Extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 29 juin 2023](#)

[PADD débattu - PLU Courdimanche](#)

[Révision du PLU - Présentation du zonage et du règlement](#)

[Panneau de concertation - PADD](#)

[Panneau de concertation - Revision PLU_état initial](#)

[Panneau de concertation - Revision PLU-statistiques](#)

[Panneau de concertation - Revision PLU-la procédure](#)

[Panneau de concertation - Revision PLU-le règlement](#)

[Panneau de concertation - Revision PLU-les orientations](#)

[Extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 26 septembre 2024](#)

[Extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 26 septembre 2024 - délibération n°24-27-13](#)

[Bilan de concertation](#)

[PLU RP Tomes 1 et 2 - partie 1](#)

[PLU RP Tomes 1 et 2 - partie 2](#)

[PLU RP tome 3](#)

[PLU RP tome 4](#)

[PLU PADD](#)

[PLU OAP](#)

[PLU - plan de zonage](#)

[PLU règlement écrit](#)

[Annexes administratives](#)

[Annexes SUP](#)

[ANNEXES TA](#)

[Annexe : Etablissement DP-TX...](#)

[Annexe ravalement](#)

[Annexe : instauration permis de démolir](#)

[Annexes ZAENR](#)

[ANNEXES CARRIERES](#)

[ANNEXES BRUIT](#)

Contact

revisionplu@ville-courdimanche.fr